

COMMENT UTILISER DES EXTRAITS DE TEXTES ET DES IMAGES DANS LE RESPECT DU DROIT D'AUTEUR ?

DANS LE CADRE DE VOTRE ENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ UTILISER DES **EXTRAITS D'ŒUVRES DE L'ÉCRIT** ET DES **IMAGES FIXES**, FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, PUBLIÉES SUR SUPPORT **PAPIER** OU **NUMÉRIQUE**



LIVRES

Romans, essais, manuels scolaires, livres universitaires, guides, BD, eBooks...



PRESSE

Journaux, magazines, périodiques, revues, sites de presse en ligne...



IMAGES

Œuvres d'art, dessins, photographies, schémas, graphiques...



MUSIQUE IMPRIMÉE

Paroles de chansons, méthodes et partitions de musique

VOUS POUVEZ EFFECTUER DES **COPIES D'EXTRAITS DE CES ŒUVRES** PAR TOUS MOYENS



PHOTOCOPIE



DUPLICATION D'UN FICHIER NUMÉRIQUE



RESSAISIE / COPIER-COLLER



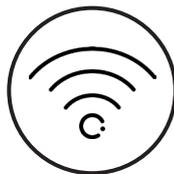
SCAN

VOUS POUVEZ **DIFFUSER CES COPIES** AUX ÉLÈVES/ÉTUDIANTS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT



VISUALISATION EN CLASSE

Vidéoprojecteur, ordinateur, tablette, tableau blanc numérique



DIFFUSION AU FORMAT NUMÉRIQUE

Réseau interne, messagerie, groupe fermé sur les réseaux sociaux, clé USB...



DISTRIBUTION AU FORMAT PAPIER

Photocopie, impression



INTERNET

LA MISE EN LIGNE SUR INTERNET ET LA DIFFUSION À UN AUTRE PUBLIC SONT INTERDITES

VOUS DEVEZ RESPECTER LES CONDITIONS D'UTILISATION DE CES ŒUVRES



COPIER DES EXTRAITS

Ne pas copier plus de 10 % d'une œuvre. La copie intégrale n'est pas autorisée, sauf pour les images et les courtes œuvres (poème, article de presse).



CITER LES SOURCES

Indiquer les références de l'œuvre utilisée sur chaque copie : titre, auteur(s), éditeur, afin de respecter le droit moral de l'auteur.



DÉCLARER LES ŒUVRES COPIÉES

Afin que le CFC puisse reverser les droits qui reviennent aux auteurs et aux éditeurs des œuvres que vous avez utilisées, il est indispensable que vous complétiez les formulaires mis à votre disposition par votre établissement.